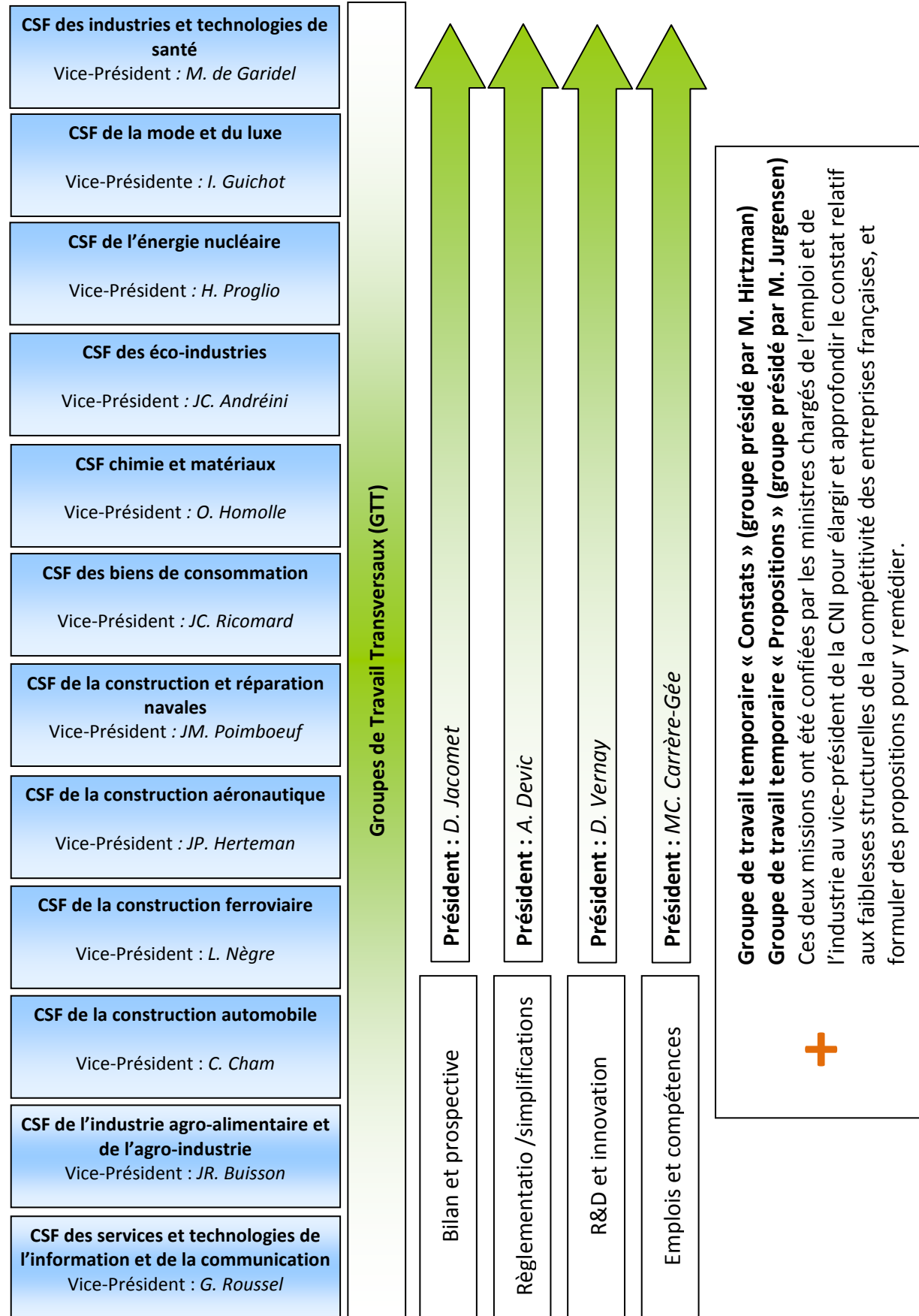


## Organisation schématique de la Conférence Nationale de l'industrie

**Conférence Nationale de l'Industrie (CNI)**  
Président : Premier ministre ; vice-président : JF. DEHECQ  
**Conférence plénière + Bureau**

La Conférence Nationale de l'Industrie, ses Comités Stratégiques de Filières, ainsi que ses Groupes de Travail Transversaux sont des instances tripartites associant notamment les représentants des entreprises, des salariés et de l'administration.



# Ensemble, réindustrialiser la France pour la croissance et l'emploi

30 mars 2012

### Les objectifs de la Conférence Nationale de l'Industrie

La Conférence Nationale de l'Industrie (CNI), instance tripartite associant les représentants des entreprises, des salariés et de l'administration, placée auprès du Premier ministre, a été mise en place le 3 juin 2010, suite aux États Généraux de l'Industrie, afin de poursuivre les réflexions engagées et poursuivre la véritable politique industrielle qui se met en place progressivement.

- Les missions confiées à la CNI sont de trois ordres :
- éclairer et conseiller les pouvoirs publics sur la situation de l'industrie et des services à l'industrie en France, aux niveaux national et territorial ;
  - proposer des actions, de dimension nationale ou européenne, visant à soutenir la compétitivité et le développement des secteurs stratégiques d'activité, des emplois et des compétences associés ;
  - soumettre des avis argumentés et des propositions relatifs à l'efficacité des aides publiques dont bénéficie l'industrie, ainsi qu'à l'impact des politiques publiques sur l'industrie et les services associés.

### Les travaux 2011 et le rapport annuel

Le Vice-président de la CNI a piloté, avec l'appui du bureau, l'élaboration d'ensemble du rapport annuel 2011.

Ce rapport rend compte des travaux conduits par les 12 comités stratégiques de filières industrielles (CSF) depuis plus de 18 mois, ainsi que des groupes de travail transversaux (GTT) sur le bilan et la prospective, l'innovation et la recherche, l'emploi et les compétences, la réglementation et la simplification. Les analyses, propositions et recommandations pour la réindustrialisation de la France sont le résultat de l'expression de tous les acteurs socio-économiques impliqués dans les travaux de la Conférence Nationale de l'Industrie.

Au-delà des importants travaux poursuivis au cours de l'année 2011 par les CSF et les GTT (plus de 70 réunions plénières ou de bureau au cours de l'année 2011), les ministres chargés de l'industrie et de l'emploi ont confié à la CNI la mission d'approfondir son constat et de formuler des propositions pour pallier les faiblesses structurelles de la compétitivité des entreprises françaises. Deux groupes de travail temporaires s'y

**Exemples de propositions transversales**

Il est proposé de créer un dispositif de soutien aux dépenses, en aval de la phase de recherche, sous la forme d'un crédit d'impôt innovation complémentaire du crédit d'impôt recherche (CIR). Son assiette engloberait les dépenses de conception technique, incluant le design et la réalisation des prototypes et installations pilote.

.....

Il est nécessaire d'encourager la mise en place de structures territoriales, dont l'objet et la mission seraient d'assurer des prestations de services en matière de ressources humaines, dédiées au bénéfice des TPE et PMI. Le rôle des institutions publiques serait alors de favoriser la création de ces structures en veillant qu'elles fonctionnent, à terme, sur fonds privés.

.....

Il est proposé de différencier le taux de l'impôt sur les sociétés selon l'affectation du résultat. Le taux d'imposition peut, par exemple, être minoré de plusieurs points pour les résultats affectés en réserves et effectivement réinvestis dans un délai préfixé.

Il est proposé de simplifier et de stabiliser la réglementation, sans « sur-transposition » de la législation européenne, et de rendre obligatoire la consultation de la CNI avec un délai de réponse raisonnable sur tous les textes français et européens impactant l'industrie et/ou les Comités Stratégiques de Filière.

## Exemples de propositions sectorielles

- Filière aéronautique : assurer le déploiement du projet BoostAeroSpace : portail d'échanges entre les entreprises de l'aéronautique au niveau européen.
- Filière automobile : donner une visibilité accrue à l'ensemble de la filière (notamment PME) sur les développements technologiques en cours, et les intégrer dans un réseau national de recherche et d'innovation, dépassant les territoires aujourd'hui couverts par les pôles de compétitivité « automobile ».
- Filière des biens de consommation : soutenir la création de formations à la double compétence, technique et commerciale, dans une optique de relations B to C, et renforcer par ce biais la formation des vendeurs dans la distribution, pour une meilleure mise en valeur des produits.
- Filière des éco-industries : publier un guide méthodologique pour la réalisation d'études d'impact environnemental des énergies marines renouvelables.
- Filière navale : mettre en place un groupe tripartite Groupement des Industries de Construction et Activités Navales, fédération bancaire française et État représenté par la DGCS et la Direction du Trésor, ayant mission de faire des propositions concrètes sur le financement de la filière.

sont consacrés sur les « Constats » et les « Propositions ». Enfin, les cinq réunions plénières de la CNI ont permis d'aborder plus spécifiquement quatre thématiques transversales : le bilan des travaux du groupe « Constats », le bilan des travaux du groupe « Propositions », le financement en haut de bilan des entreprises, et le financement bancaire.

## Neuf enjeux transversaux et des recommandations pour y répondre

L'installation des quatre groupes de travail transversaux sur l'emploi et la formation, l'innovation et la recherche, la réglementation et la simplification et le bilan et la prospective, ainsi que les deux groupes de travail sur la compétitivité, ont largement contribué à renforcer la vision partagée des enjeux transversaux majeurs pour l'industrie française. Même si subsistent des divergences entre les différents partenaires sur certaines modalités de réponse, des propositions d'actions concrètes sont formulées au sein du rapport sur les neuf enjeux transversaux identifiés :

- **développer la recherche, l'innovation et la qualité** pour bâtir des filières d'excellence sur les marchés du futur, répondant aux nouveaux besoins sociétaux ;
- **répondre aux enjeux du développement des compétences** à tous les niveaux, de la formation, et promouvoir et encourager l'aptitude à l'emploi. Sécuriser l'emploi et renforcer les niveaux de formation sur les métiers de demain au plus près des bassins d'emplois ;
- **faciliter et encourager les rapports et les mutualisations des moyens entre les entreprises** ;
- **renforcer le positionnement de l'Europe industrielle** et faire en sorte que la politique de concurrence puisse appuyer la politique industrielle à égalité avec nos principaux partenaires ;
- **favoriser le financement et l'investissement dans l'industrie**, en concentrant notamment l'essentiel de l'effort public vers le développement des PME et ETI, pour une dynamique d'emploi ;
- **favoriser l'export et l'internationalisation des PME** ;
- **Sécuriser l'approvisionnement en énergie et en matières premières** à un coût compétitif ;
- **garantir la stabilité de l'environnement législatif et fiscal**, tout en accélérant la simplification de l'environnement réglementaire et administratif des entreprises ;
- **renforcer la compétitivité des entreprises industrielles** en mettant en place une fiscalité favorable aux investissements, tout en garantissant le financement du modèle social français.

## Les 12 Comités Stratégiques de Filières (CSF) et leurs recommandations

Les États Généraux de l'Industrie, en engageant le renouveau industriel de la France par l'adhésion et la mobilisation de tous les partenaires socio-économiques, ont - entre autres - revalorisé la notion de filière industrielle, avec la volonté de mieux localiser en France une part significative des chaînes de valeur, d'améliorer, notamment, les relations entre donneurs d'ordres et sous-traitants. L'essentiel est de donner des ambitions et une visibilité de long terme là où elles faisaient par trop défaut.

- Filière de la chimie et des matériaux : en lien avec le Comité pour les Métaux Stratégiques, favoriser la pérennité et le développement de l'activité minière en France en conservant un code minier adapté de façon à concilier les besoins en matières premières minérales des entreprises, la protection de l'environnement et le respect des populations locales.

- Filière ferroviaire : organiser des actions suivies (3 ans) de promotion commerciale appuyées par UBIFRANCE et dédiées aux PMI ferroviaires françaises dans deux à trois « pays cibles » prioritaires : Russie, Kazakhstan et Inde.

- Filière des industries agro-alimentaires : renforcer les moyens en région dédiés à l'appui des entreprises, notamment sur les questions réglementaires, par exemple en créant un référent export pour les produits agroalimentaires dans chaque région.

- Filière des industries de santé : valoriser la qualité en créant un label, élément de traçabilité du produit, dont la note sera graduée en fonction du pourcentage de production sur le sol européen.

- Filière de la mode et du luxe : identifier les causes des ruptures de charge chez les sous-traitants et les moyens à mettre en œuvre pour y remédier par le lancement d'une nouvelle action d'amélioration des performances spécifiquement dédiée à cette problématique.

- Filière nucléaire : réaliser un inventaire détaillé des besoins en compétences de la filière française ainsi que des offres de formation associées et une évaluation de leur adéquation.

- Filière des STIC : dynamiser les offres de services d'informatique dématérialisée (« cloud computing ») pour les entreprises françaises.

Depuis, tous les discours de politique industrielle font leur place aux différentes filières.

L'ensemble des douze comités stratégiques de filière mis en place pour conduire les réflexions sur les filières identifiées comme prioritaires ont fait le constat de la nécessité de travailler plus étroitement entre secteurs pour faire face aux nombreux défis auxquels les filières sont confrontées, tout en tirant parti des opportunités qui s'ouvrent en termes de nouveaux marchés. Si elle doit permettre de gagner en compétitivité, l'organisation en filière vise aussi à établir de façon durable et concertée des relations gagnant-gagnant entre donneurs d'ordres et sous-traitants. La structuration en filières « marchés » permet aussi de créer de meilleures conditions d'une mutualisation de moyens interentreprises sur certains domaines.

## La feuille de route de la CNI pour l'année 2012

Au cours de l'année 2012, la CNI poursuivra son engagement en faveur de la réindustrialisation de la France. Cet engagement passe par la mise en œuvre des actions suivantes :

- pérenniser l'état d'esprit de la CNI, comme facteur de cohésion sociale au service de l'industrie, conforter sa structuration et renforcer ses moyens et ses ressources ;
- renforcer la communication autour de la CNI ;
- poursuivre la régionalisation des travaux et renforcer l'impact sur les territoires ;
- renforcer les actions autour de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, en vue de définir les emplois de demain et les formations dédiées et ce au plus près des bassins ;
- mettre en œuvre les propositions formulées par les CSF, qui doivent eux-mêmes participer à cette mise en œuvre ;
- en complément du CSF nucléaire, créer deux groupes dédiés à l'énergie et aux matières premières et de première transformation (notamment métaux) ;
- poursuivre une réflexion transversale sur le concevoir, développer et produire en France ;
- mettre en place deux groupes de travail transversaux : un sur les aides publiques aux entreprises et un autre sur le financement des entreprises.

Le rapport annuel 2011 de la Conférence Nationale de l'Industrie est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

<http://www.industrie.gouv.fr/egi/rapport-annuel-CNI-2011.pdf>